REGLEMENT DU PRIX D'ÉLOQUENCE EN LANGUES VIVANTES DE LA SEMAINE DES LANGUES AU LPO NORD CARAIBE

PRÉAMBULE

Le Prix d'Éloquence en Langues Vivantes 2015 est organisé par l'Équipe pédagogique du LPO Nord Caraïbe.

Il s'adresse à tous les étudiants du Lycée général, technologique et professionnel.

Le Prix d'Éloquence en Langues Vivantes (Prix ELV) a pour but de promouvoir et d'approfondir les aptitudes et qualités oratoires des étudiants en Anglais, Espagnol, Français et Créole.

Il distingue l'équipe qui, de l'appréciation du jury, se sera illustrée par son éloquence et aura réalisé la meilleure prestation lors de la grande finale de la Semaine des Langues.

ARTICLE 1: Candidature

Le Prix ELV 2015 est ouvert aux équipes d'étudiants inscrits au LPO Nord Caraïbe au 1er septembre 2014, quelle que soit leur année d'étude.

Chaque équipe est composée au moins des trois étudiants considérés comme « candidats ». De manière exceptionnelle, une équipe peut présenter deux candidats seulement.

Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude qui pourrait nuire au bon déroulement du concours ou à la détermination des gagnants, entraîne la disqualification de l'équipe participante.

ARTICLE 2: Calendrier

l'Équipe pédagogique du LPO Nord Caraïbe et ses partenaires organiseront le concours d'éloquence pendant la Semaine des Langues.

ARTICLE 3 : Processus de sélection des candidats

La sélection des candidats sera faite en trois phases :

Première phase: Appel à proposition des candidats

Les élèves désireux de concourir doivent faire acte de candidature auprès de leurs Professeurs principaux au moyen d'une lettre de motivation (avec leurs noms, prénoms, classe, adresse, numéro de téléphone, courriel) qui sera transmise au Bureau du Prix ELV avant le 31 octobre.

Deuxième phase : Composition des équipes

Les candidats retenus par le Bureau seront convoqués lors d'une réunion pendant laquelle les candidats présenteront leurs intérêts pour le concours. Les membres du Bureau expliqueront les modalités du concours et divulgueront le thème ou la question sur laquelle les équipes devront concourir.

Lors de cette phase, les candidats se constitueront en équipes de 4,3 ou 2. Chaque membre devra concourir au moins une fois sous peine de disqualification.

À l'issue de cette phase, la constitution des groupes est définitive.

Troisième phase : Le concours final

Lors de cette phase, chaque candidat prépare à l'avance un exposé autour d'un sujet commun (communiqué lors de la deuxième phase de composition des équipes).

L'exposé de chaque candidat est limité à 6-8 minutes maximum.

L'exposé des candidats sera présenté devant un jury, organisé par le Bureau du Prix ELV.

Cette phase vise à déterminer les lauréats du concours.

Elle se déroule sur trois jours pendant la Semaine des Langues.

Le premier jour, les candidats font leurs prestations en Créole et en Français.

Le deuxième jour, ils concourent en Anglais et en Espagnol.

La délibération et la proclamation des résultats se font le troisième jour de clôture de la Semaine des langues.

ARTICLE 4: Les sujets

Le (ou les) sujet(s) des candidats, objet de leurs discours, seront établis par le Bureau du Prix ELV. Ils seront portés à la connaissance des candidats lors de la deuxième phase de composition des équipes.

Les sujets seront en adéquation avec les programmes des classes de lycée.

ARTICLE 5: Utilisation des supports écrits

Les candidats qui le souhaitent peuvent disposer d'un support écrit, vidéo ou numérique lors de leurs prestations.

ARTICLE 6: Composition du jury final

Le jury final désigné par le Bureau du Prix ELV 15 jours avant la Semaine des Langues.

sera composé de 8 membres :

- -le proviseur, le proviseur adjoint ou son représentant
- -un professeur d'Anglais
- -un professeur d'Espagnol
- -un professeur de Créole
- -un professeur d'Hôtellerie
- -une personnalité du Spectacle
- -un inspecteur de l'Éducation Nationale
- -un parent d'élève

Ce jury est présidé par le Proviseur ou son représentant qui a voix prépondérante en cas de partage.

ARTICLE 7: Critères d'évaluation

Les candidats lors de la troisième phase seront évalués sur la base de 20 points accordés selon trois critères :

- La façon de s'exprimer : 11 points de l'évaluation.

Ceci inclut l'intonation, l'expression, la capacité de convaincre, le vocabulaire employé et l'utilisation des supports écrits.

- Le fond : 6 points de l'évaluation (les idées, l'approche, la réflexion, les exemples.)
- La présentation : 3 points de l'évaluation (le respect du temps, la gestuelle, la tenue.)

ARTICLE 8 : Décision du jury final

Le jury délibère sur la base de l'audition des candidats et des critères d'évaluation définis à l'article 7 repris sur la grille d'évaluation jointe en annexe du présent règlement. Il est souverain, ses décisions sont sans appel.

Le jury sélectionnera au maximum 3 lauréats :

- <u>Le Gagnant du concours</u>, l'équipe qui aura totalisé le plus grand nombre de points lors de la finale.
- <u>Un Second</u>, qui aura totalisé le deuxième plus grand nombre de points lors de la finale
- Et <u>un Troisième</u>, qui aura totalisé le troisième plus grand nombre de points lors de la finale.

ARTICLE 9: Prix

À l'issue de la troisième phase, les trois 2 équipes lauréats du concours d'éloquence recevront :

- Le 1er lot de la cagnotte des prix
- Le 2e lot de la cagnotte des prix
- Le 3e lot de la cagnotte des prix

Le Bureau du Prix ELV droit se réserve le droit de rajouter des lots complémentaires.

ARTICLE 10: Droit d'image et d'auteur

Les candidats aux différentes phases du concours acceptent par avance d'être photographiés et que le texte de leur discours, leur enregistrement sonore ou vidéo, ainsi que leur image puissent faire l'objet d'une communication seulement à des fins institutionnelles par le LPO Nord Caraïbe.

ANNEXE

Grille d'évaluation concours d'éloquence

Notation sur 20

- -11 points "Façon de s'exprimer"
- -6 points "Fond"
- -3 points "Présentation

Critères d'évaluation	Notes											Note Membre Jury	Moyenne Générale (Tous les membres du jury)
1-Façon de s'exprimer (l'intonation, l'expression, la capacité de convaincre, le vocabulaire employé, l'utilisation des supports écrits)	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		
2- Le fond : (les idées, l'approche, la réflexion,les exemples)	1	2	3	4	5	6							
3- La présentation (le respect du temps, la gestuelle, la tenue).	1	2	3										
TOTAL GÉNÉRAL			-									/20	/20